

**AVIS**

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 1/23/0647 du 19 février 2024 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à la société INDORAMA VENTURES MOBILITY Luxembourg SA la prolongation du délai de mise en exploitation de la nouvelle installation de traitement des effluents gazeux sur son site de production sis à L-8452 Steinfort, 34, rue de Schwarzenhof.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public et sous :

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner  
Bourgmestre



Andres Castro  
Secrétaire communal f.f.


# CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché  
en bonne et due forme à partir du **28 FEV. 2024**

Steinfort, le **28 FEV. 2024**

  
Le bourgmestre



  
Le secrétaire communal